

La politique des vases communicants ! Qui paiera les pots cassés ?

Un énième projet de notre direction a vu le jour au CP Condé : **le régime différencié...**

Sauf qu'il peine à émerger. Les deux MC devaient connaître des changements tels que la ré-application de créneaux promenade, la mise en place de créneaux pour les salles de convivialité, etc...

Mais à ce jour, toujours rien ! Mise à part une volonté affichée que la MC1 soit plus souple que la MC2.

Suivant cette logique, les détenus les plus méritants devraient être placés en MC1 !

Or les détenus posant problème en MC2 se retrouvent en MC1 sous le seul prétexte que cette première compterait plus de détenus. Quant aux détenus posant problème en MC1, ceux-la continuent en toute impunité.

Le fondement d'un régime différencié équitable, selon **FO**, est prioritairement basé sur l'affectation des détenus selon leur profil.

Quant au régime différencié, est-il encore opportun compte tenu du nombre limité de MC et des nombreuses mesures « à séparer de » ?

Notre établissement n'est-il pas condamné à rester sécuritaire malgré les nombreuses tentatives de notre Direction s'efforçant de nous convaincre du contraire ? Après tout, l'établissement a été conçu pour cela !

A l'heure où la direction pense ajouter des terrains de pétanque dans les cours de promenade de la MC1, **FO** pense que les outils de jardin sont déjà de trop !!!

Force Ouvrière dénonce l'incohérence des profils affectés en MC1.

Force Ouvrière pense que les agents MC1 sont les grands perdants de cette politique.